MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES FORESTIERES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

DIRECTION GENERALE DE L'ODEF

UNITE DE COORDINATION NATIONALE REDD+

REDUCTION DES EMISSIONS DUES A LA DEFORESTATION ET A LA DEGRADATION DES FORETS (REDD+)

PROJET DE SOUTIEN A LA PREPARATION A LA REDD+

ATELIERS D'INFORMATION ET D'ECHANGES AVEC LES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DE PRODUCTEURS AGRICOLES (OP) SUR LE PROCESSUS REDD+ AU TOGO

Photo de famille des participants à l'atelier de Notsè

RAPPORTSYNTHESE DES ATELIERS

Mai 2016

SOMMAIRE

1. Mise en situation 3
1.1. Contexte et justification 3
1.2. Objectifs poursuivis 3
1.3. Résultats attendus 4
2. Mise en œuvre des ateliers 4
2.1. Déroulement des ateliers et démarche méthodologique adoptée 4
2.2. Bilan global des ateliers et principales conclusions 6
2.2.1. Participation et mobilisation au cours des ateliers 6
2.2.2. Synthèse des échanges après la présentation sur le processus REDD+ 6
2.2.3. Rôles et responsabilités des OP dans le cadre du processus REDD+ 7
2.2.4. Stratégies pour une implication active et coordonnées des OP au processus REDD+ 8
2.2.5. Pistes et modalités de collaborations entre les OP et l'UCN REDD+. 9
3. Conclusion 10

1. Mise en situation

1.1. Contexte et justification

Dans le cadre de la conduite du processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+), les organisations paysannes et de producteurs agricoles (OP) ont été identifiées comme parties prenantes audit processus qui se veut participatif et inclusif. En vue de réfléchir sur la meilleure approche de leur implication efficace et coordonnée dans la conduite du processus REDD+, le projet de soutien à la préparation à la REDD+, à travers l'Unité de Coordination Nationale REDD+, a organisé deux (02) ateliers d'information et d'échange avec les OP sur le processus REDD+ au Togo . Le premier atelier, tenu le 24 mai 2016 à Kara, a regroupé les OP des régions Centrale, Kara et Savanes. Le second atelier qui a regroupé les OP des régions Maritime et des Plateaux a eu lieu le 26 mai 2016 à Notsè. Ces ateliers s'inscrivent dans le cadre des campagnes d'information et de dialogue initial avec les différentes parties prenantes au processus REDD+ au Togo.

Le présent rapport fait la synthèse du déroulement et des conclusions des ateliers.

1.2. Objectifs poursuivis

L'objectif général poursuivi à travers ces ateliers est de sensibiliser et d'échanger avec les organisations paysannes et de producteurs agricoles (OP) sur le processus REDD+ et de les amener à s'organiser et à se mobiliser pour pouvoir participer de manière plus efficace et coordonnée au processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD+ pour le Togo.
De manière spécifique, ces ateliers visent essentiellement à :

- Renforcer la compréhension des membres des organisations paysannes de producteurs agricoles sur le mécanisme REDD+, son architecture, les outils de sa mise en œuvre, les défis et les opportunités ainsi que le rôle clé joué par les forêts dans le développement durable ;
- Faire le point avec les OP sur l'état d'avancement du processus REDD+ au Togo ;
- Susciter la mobilisation et l'implication active des OP dans le processus REDD+ en cours au Togo et les permettre de pouvoir communiquer et informer la population sur ledit processus;
- Echanger sur les rôles et responsabilités des OP dans le cadre du processus REDD+ en cours au Togo et leur permettre de s'organiser pour participer de façon plus efficace et coordonnée au processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD+ ;
- Echanger sur les modalités de collaboration entre les OP et l'UCN - REDD+ dans le cadre de la préparation de la stratégie nationale REDD+ ;
- Obtenir un engagement des OP à participer activement au processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD+.

1.3. Résultats attendus

A la fin de cet atelier les résultats suivants devront être atteints :

- Les organisations paysannes et de producteurs agricoles (OP) sont mieux informées du processus REDD+, sont mieux outillées, connaissent ses avantages et s'engagent à s'y impliquer activement;
- Les OP sont informées de l'état d'avancement du processus REDD+ au Togo ;
- Les rôles et responsabilités des OP dans le cadre du processus REDD+ en cours au Togo sont clarifiés et les OP s'engagent à s'organiser afin de participer de façon plus efficace et coordonnée au processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD+ ;
- Des stratégies et des pistes sont identifiées pour une meilleure collaboration entre les OP et la coordination nationale dans le cadre du processus REDD+ au Togo et les modalités de collaboration sont clarifiées;
- Les OP se sont engagées à s'organiser, à se mobiliser et à prendre une part active au processus REDD+ au Togo.

2. Mise en œuvre des ateliers

2.1. Déroulement des ateliers et démarche méthodologique adoptée

La facilitation des ateliers a été assurée par l'équipe de la coordination nationale REDD+. Lors de chaque atelier, un bureau de 03 personnes (un président et 02 rapporteurs) a été mis en place par les participants pour conduire les travaux.

Chaque atelier a été marqué par le mot introductif du Coordonnateur National REDD+. Il a souhaité la cordiale bienvenue aux responsables des organisations paysannes et de producteurs agricoles et les a remercié pour leur implication effective dans la préparation du document de proposition de mesures pour l'état de préparation du Togo à la REDD+. Il a ensuite rappelé que le Togo est à l'étape de la mise en œuvre de ce document et la contribution des OP est importante pour un aboutissement heureux dudit processus ; ce qui permettrait ainsi à notre pays, le Togo, d'honorer ses engagements vis-à-vis de la communauté internationale. C'est donc ce qui justifie la tenue de ces ateliers d'information et d'échange afin de faire le point avec les OP sur l'état d'avancement du processus REDD+ et d'échanger avec elles sur leurs rôles et responsabilités. Le Coordonnateur National REDD+ a invité les responsables des OP à une participation franche et à des discussions sincères afin d'aboutir à des stratégies pour une meilleure implication des OP dans le processus REDD+ au Togo.

Les participants à l'atelier de Notsè suivent une présentation

Outre le cérémonial d'ouverture et de clôture, les échanges au cours de chaque atelier ont été structurés autour de 05 points essentiels :

- Le processus REDD+ au Togo : état d'avancement ;
- Rôles et responsabilités des organisations des producteurs dans le processus REDD+ au Togo ;
- Stratégies pour une implication active et coordonnée des OP au processus REDD+ ;
- Pistes et modalités de collaboration entre les OP et l'unité de coordination nationale REDD+ ;
- Synthèse des travaux (conclusions et recommandations) et adoption du rapport de l'atelier.

La méthode pédagogique utilisée pour la facilitation des ateliers d'information et d'échanges est basée sur la pédagogie des adultes qui valorise la participation des bénéficiaires. L'équipe de facilitation a ainsi instauré avec les participants, un processus flexible et itératif d'échange et d'analyse qui part toujours de leurs savoirs, de leurs limites et de leurs besoins réels.

La démarche adoptée a combiné des exposés introductifs interactifs suivis de débats (sous forme de questions - réponses) ; des discussions ouvertes sur plusieurs questions liées à la REDD+ et au rôle et responsabilités des OP dans la conduite de ce processus. Par ailleurs, des techniques variées d'animation de groupes combinant le brainstorming, des questions - réponses, des analyses de situation, des études de cas,

ont été utilisées. Ces techniques d'animation ont été soutenues par des outils de visualisation tels que des projections en Power point.

2.2. Bilan global des ateliers et principales conclusions

2.2.1. Participation et mobilisation au cours des ateliers

Les 02 ateliers ont mobilisé au total **123 participants** (**100 hommes et 23 femmes**) contre une prévision de **120 participants**, soit un **taux de réalisation de 102,50%**. Ces participants sont essentiellement des techniciens et administrateurs issus des OP et faîtières d'OP. Au total **30 OPet faîtières d'OP** opérant au Togo ont été **touchées par ces ateliers** d'information et d'échange sur le processus REDD+.

Atelier	**Date**	**Lieu**	**Nombre de participants**			**Provenance des OP**	**Nombre d'OP et Faîtières d'OP touchées**
			T	H	F		
Kara	24/05/16	HOTEL Kara à Kara	74	61	13	Région des Savanes, région de la Kara et région Centrale	14
Notsè		HOTEL Le Berceau à Notsè	49	39	10	Région Maritime et région des Plateaux	16
TOTAL			**123**	**100**	**23**		**30**

2.2.2. Synthèse des échanges après la présentation sur le processus REDD+

Après la présentation sur le processus REDD+, les débats lors de ces ateliers ont globalement tourné autour des points suivants:

- La lutte contre la pauvreté, les alternatives pour réduire la déforestation et l'utilisation du bois et du charbon de bois ;
- La gestion du phénomène et des problèmes de la transhumance ;

- L'amélioration de la fertilité et de la productivité des sols ;
- La maîtrise de l'eau pour une amélioration de la productivité agricole dans un contexte de changement climatique ;
- La divagation des animaux et la gestion des feux de végétation ;
- Le mécanisme ou le dispositif de gestion de conflits dans le cadre du processus REDD+ ;
- La mise en place des plates formes de concertation au niveau local ;
- La coordination intersectorielle entre les différents départements ministériels dans le cadre du processus REDD+ ;
- Les avantages liés au processus REDD+ et les mesures incitatives;
- La maîtrise des énergies traditionnelles et la promotion des énergies renouvelables ;
- Les formalités pour l'obtention de l'autorisation de coupe ;
- La promotion des arbres fruitiers et de l'hévéaculture dans le cadre de la REDD+;
- La prise en compte des groupes vulnérables (personnes en situation du handicap) dans le processus REDD+.

Photo de famille des participants à l'atelier de Kara

2.2.3. Rôles et responsabilités des OP dans le cadre du processus REDD+

A l'issu des échanges, les organisations paysannes et de producteurs agricoles ont convenu qu'elles ont pour rôles et responsabilités dans le cadre du processus REDD+ en cours au Togo de :

- Informer, sensibiliser et éduquer leurs membres et les communautés à la base sur le phénomène de changement climatique et le processus REDD+ en cours au Togo;
- Participer activement aux différentes activités et faciliter les activités sur le terrain ;
- Mobiliser leurs membres et les communautés à la base pour qu'ils s'impliquent dans le processus et prennent une part active aux activités : réalisation des études, consultations, identification des problèmes et des approches de solutions, identification des options et des actions de la stratégie ;
- Jouer le rôle de veille pour la transparence de la mise en œuvre du processus REDD+ ;
- Faire le plaidoyer et le lobbying auprès des autorités locales et des propriétaires terriens;
- Jouer le rôle de monitoring et du suivi du processus ;
- Mobiliser les ressources financières pour accompagner la mise en œuvre des activités du processus ;
- Répertorier et capitaliser les bonnes pratiques en matière de gestion durable des ressources naturelles (GDRN) / gestion durable des forêts (GDF) et renforcer le pouvoir d'agir des communautés ;
- Rôle de veille pour une implication effective et efficace des membres désignés pour représenter les OP dans le comité de pilotage et le comité national REDD+ ;
- Veiller à ce que leurs représentants au sein des organes de gestion du processus REDD+ rendent compte et honorent leurs engagements.

2.2.4. Stratégies pour une implication active et coordonnées des OP au processus REDD+

Les OP ont convenu à l'unanimité que la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et des Producteurs agricoles (CTOP) soit leur répondant unique, dans le cadre du processus REDD+ en cours au Togo, vu qu'elle regroupe en son sein toutes les faitières d'organisations paysannes et de producteurs agricoles d'envergure nationale et est représentée par des coordinations régionales des organisations paysannes et de producteurs agricoles (CROPPA) au niveau des cinq régions économiques du pays. Elles ont par ailleurs convenu de :

- Mettre en place un système d'information et de communication entre les OP l'UCN - REDD+;
- Mettre en place une cellule de veille, chargée de faire remonter les informations de la base vers le sommet et vice - versa;
- Renforcer leurs capacités et de s'approprier le processus REDD+ ;
- Mobiliser les ressources financières en vue de participer à la mise en œuvre des activités planifiées dans le cadre du processus REDD+ ;

- Elaborer une feuille de route pour les représentants des OP au sein des organes de gestion du processus REDD+ (CN-REDD+, comité de pilotage et groupes thématiques de réflexion).

2.2.5. Pistes et modalités de collaborations entre les OP et l'UCN REDD+.

Par rapport aux modalités de collaboration entre les OP et la Coordination nationale REDD+, il a été retenu que :

- Le répondant des OP dans le cadre du processus REDD+ est la CTOP ;
- La collaboration entre l'UCN - REDD+ et les OP se fera sur la base d'un plan de travail et de budget annuel concerté, cohérent et réaliste. Le PTBA de l'année n+1 doit être transmis à l'UCN - REDD+ au plus tard à la fin du mois de septembre de l'année en cours afin d'être discuté et intégré à la planification globale de l'UCN - REDD+. Par rapport à cette année, les OP ont été invitées à préparer et soumettre un plan de travail de 06 mois (juillet à décembre 2016) à l'UCN - REDD+ au plus tard à la fin du mois de juin 2016 ; ce plan de travail sera soumis pour approbation au comité de pilotage au mois de juillet 2016 ;
- Pour l'implémentation de chaque activité du PTBA validé, un TdR sera préparé et envoyé à l'UCN - REDD+ au moins 03 semaines avant le démarrage de l'activité ;
- La procédure de gestion financière sera celle du partenaire financier : préparation des TdR des activités, soumission des TdR à la banque pour ANO (au moins 02 semaines avant le début de l'activité); obtention de l'ANO de la banque avant l'exécution de l'activité. La gestion des fonds sera faite par la cellule fiduciaire de l'UCN - REDD+.
- Les OP ont l'obligation de résultats et de reddition des comptes (production de rapports).

3. Conclusion

Les ateliers d'information et d'échange avec les organisations paysannes et de producteurs agricoles (OP) sur le processus REDD+ au Togo se sont déroulés de façon satisfaisante. Tous les résultats attendus ont été obtenus. Les différentes communications et débats très enrichissants ont permis aux uns et aux autres de comprendre que les OP ont un rôle majeur à jouer dans la phase actuelle du processus. Pour être efficaces, elles doivent s'organiser, renforcer leurs capacités, mobiliser les ressources et mettre en œuvre des actions concertées.

Dans ce sens, les OP ont convenu à l'unanimité que la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et des Producteurs agricoles (CTOP) soit leur répondant unique, dans le cadre du processus REDD+ en cours au Togo, vu qu'elle regroupe en son sein toutes les faitières d'organisations paysannes et de producteurs agricoles d'envergure nationale et est représentée par des coordinations régionales des organisations paysannes et de producteurs agricoles (CROPPA) au niveau des cinq régions économiques du pays. Elles se sont engagées à se mobiliser, au côté des autres parties prenantes, et à mutualiser leurs connaissances et ressources pour un aboutissement heureux du processus REDD+ au Togo.

Annexes : Copie des listes de présence.